

LETTRE DU CENTRE N° 171

Sujet : Dispositif de formation mis en œuvre pour accompagner la mensualisation du versement des cotisations et le déploiement de la DSN dans les institutions de retraite complémentaire Agirc et Arrco

La mise en œuvre du versement mensuel des cotisations et le déploiement de la déclaration sociale nominative (DSN) constituent une étape majeure dans la simplification et la modernisation des démarches administratives pour les entreprises. Elles représentent une transformation importante de la gestion pour les équipes des institutions de retraite complémentaire Agirc et Arrco.

En lien avec la direction du produit retraite (DPR) , l'unité accompagnement du changement et de la transformation (ACT) et le réseau des porteurs du changement , le centre de formation et des expertises métiers a conçu depuis le début de l'année 2014 un dispositif de formation qui se déroule jusqu'en 2016.

Cette lettre a pour objectif de décrire l'ensemble du dispositif qui est mis en œuvre par le réseau des porteurs du changement et le réseau des responsables formation.

1. Les correspondants DSN

Afin de préserver l'interlocution des groupes auprès de leurs entreprises, deux correspondants DSN ont été nommés par chaque groupe au début de l'année 2014. Leur rôle consiste à accompagner et à assister les entreprises précurseurs dans le processus de démarrage de la DSN.

Ces interlocuteurs privilégiés des entreprises sont accompagnés par l'équipe fédérale mise en place et sont progressivement formés afin de remplir leurs missions. (Instruction Agirc-Arrco 2013- 146-DPR).

C'est ainsi qu'un parcours de formation a été créé à leur intention (lettre du centre n° 158 ; instruction Agirc-Arrco 2014-29-DRH). Le socle commun obligatoire est structuré en 3 modules, le premier porte sur des compétences techniques (2 jours), les 2 derniers sont axés sur des savoirs - faire relationnels (2 +1 jours). Des formations facultatives sont proposées en complément afin de les aider à tenir leur rôle que ce soit en entretien avec l'entreprise ou dans le cadre d'actions collectives.

Ces formations peuvent sur demande être mise en œuvre notamment lors de la nomination de nouveaux correspondants (contacter Valérie Duran, responsable de projet pédagogique, au 01.71.72.13.73 ou par courriel vduran@agirc-arrco.fr).

2. Un dispositif de sensibilisation des équipes

Deux types d'outils ont été créés :

- avec l'ACT et la DPR, une journée de formation destinée aux managers et aux référents techniques des groupes de protection sociale pour leur permettre d'acquérir les clés de compréhension essentielles afin de préparer les équipes à intégrer progressivement ces évolutions (lettre du centre n° 165 – instruction Agirc-Arrco 2014-101-DRH).

Les objectifs de la formation permettent d'identifier les étapes clés de la réalisation de deux projets distincts mais étroitement liés, d'en repérer les écarts dans l'organisation des processus de gestion, les référentiels et les outils, et les impacts sur les compétences du métier de gestionnaire entreprise. Cette formation évolue avec la vie des deux projets.

Cette formation déjà mise en œuvre offre un espace d'échanges et de réflexion autour d'une transformation qui nécessite une implication de tous.

Pour l'organiser, il convient de contacter Valérie Duran, responsable de projet pédagogique, au 01.71.72.13.73 ou par courriel vduran@agirc-arrco.fr.

- des outils de sensibilisation ont été conçus ou le seront dans les prochaines semaines par l'unité Communication projets métiers :
 - Le Duetto, sur la DSN, la mensualisation des cotisations et l'articulation entre les deux projets
 - Une mise à jour venant compléter le Duetto pour faire le point sur l'avancement des projets
 - Une affiche sur l'application de la mensualisation des cotisations pour les entreprises
 - Un livret Les "Référentiels Nationaux Entreprise & Adhésion"

3. Des outils de découverte des processus

Des outils de découverte des processus, principes et règles de gestion induits par la DSN et la mensualisation des cotisations, destinés aux managers pour accompagner leurs équipes, ont été conçus et diffusés par l'ACT et la DPR ou le seront dans les prochaines semaines :

- Trajectoire (Adhésion, Déclaration, Recouvrement, et Compte) : Il s'agit de fiches qui donne de la visibilité sur les évolutions des différents processus Entreprise et leurs échéances pour aider les gestionnaires à repérer les changements liés à ces évolutions
- Les clés métier sur différents sujets afin de faciliter l'appropriation progressive des nouveaux principes, des nouvelles règles et des nouvelles notions par le biais d'exemples concrets

Un e-learning conçu dans le cadre du GIP-MDS propose un parcours de découverte d'une durée de 30 minutes. Il a été mis à disposition des responsables de formation et des porteurs de la conduite du changement au début du mois d'avril 2015 (voir en annexe 1 de cette lettre).

Une simulation interactive de type Lucio est en cours de création et porte sur les principales notions et actes de gestion Agirc-Arrco représentatifs. Il sera mis à disposition des groupes via le réseau des porteurs en septembre 2015.

4. La formation des gestionnaires

Le Centre met en œuvre des formations mutualisées destinées aux formateurs relais des GPS en charge de démultiplier ces formations auprès des gestionnaires.

Pour des raisons d'efficacité pédagogique, l'ensemble des formateurs relais des GPS sont formés directement par les formateurs référents fédéraux.

Du fait de leur caractère mutualisé, le coût de ces formations est de 1 000 euros par jour en intra (pour un groupe de formateurs relais d'un même GPS) ou de 150 € par formateur relais et par jour en inter.

Deux formations sont nécessaires et complémentaires :

1. « **DSN et mensualisation des cotisations : socle commun de connaissances réglementaires** ». Cette formation a pour objet :
 - de connaître et partager les principales règles couvrant le nouveau cycle de gestion du domaine Entreprises,
 - d'homogénéiser et d'actualiser les connaissances réglementaires avant la bascule,
 - d'intégrer les règles de l'URSSAF sur le calcul des assiettes et des cotisations Agirc et Arrco,
 - de s'approprier les méthodes et outils pédagogiques pour former les gestionnaires.

Le descriptif de cette formation figure en annexe 2 de cette lettre.

Cette formation est un préalable à la formation sur les outils de gestion. Des sessions sont programmées aux dates suivantes :

- 2 sessions les 26 et 27 mai 2015
- 2 sessions les 28 et 29 mai 2015
- 1 session les 4 et 5 juin 2015
- 1 session les 8 et 9 juin 2015
- 1 session les 25 et 26 juin 2015
- 1 session les 29 et 30 juin 2015
- 1 session les 2 et 3 juillet 2015
- 1 session les 3 et 4 septembre 2015
- 1 session les 7 et 8 septembre 2015
- 1 session les 28 et 29 septembre 2015
- 1 session les 8 et 9 octobre 2015

Il convient de retourner le bulletin d'inscription complété avant le 4 mai 2015 au centre de formation et des expertises métiers (fax : 01.71.72.16.11 ; e-mail : gie.cfp@agirc-arrco.fr).

Cette formation peut également être organisée en intra (contacter Valérie Duran, responsable de projet pédagogique, au 01.71.72.13.73 ou par courriel vduran@agirc-arrco.fr).

Une journée de formation complémentaire sur le recouvrement des cotisations sera mise en œuvre ultérieurement.

2. Les formations à la gestion.

Elles se feront en deux temps :

- **Nouvelle gestion - Lot 1** (v2.3.2 en service en janvier 2016) : ce module portera sur :
 - La gestion de la DSN (le traitement des DSN, le rapprochement au RNE, le rattachement des conditions d'adhésion RNA, le traitement des anomalies, les cotisations calculées, la notification, ...).
 - Le paiement mensuel des cotisations (le changement de périodicité, l'alignement de l'estimé sur le paiement, le recouvrement mensuel).
 - La gestion des référentiels RNE/RNA (Les particularités de ces nouveaux référentiels, l'utilisation de nouvelles catégories réglementaires).

Ces formations seront disponibles à partir de septembre 2015.

La planification de ces formations sera effectuée dans le cadre du suivi du plan de conduite du changement de chaque groupe par l'ACT, c'est-à-dire par un contact entre le porteur de la conduite du changement de chaque groupe et Marc Nobili (mnobili@agirc-arrco.fr).

- **Nouvelle gestion - Lot 2** (v3.0.1 en service courant 2016 - Date à préciser) :

Ce module portera sur la nouvelle gestion Compte (la régularisation progressive, le concept de complétude, l'inscription au compte des cotisations calculées, la bascule des calendriers de recouvrement, le nouveau calendrier de recouvrement, ...).

Ces formations seront disponibles au cours de l'année 2016 (contact : mnobili@agirc-arrco.fr).

Chaque formateur relais découvrira et s'appropriera au cours de sa formation les outils mis à sa disposition : support Powerpoint, quiz, pratique sur simulateur, exploration sur une base de test.

Le principe de la construction de ces formations est la modularité, pour permettre au formateur relais d'organiser la formation au sein de son groupe en fonction de l'organisation de celui-ci.

Le nouveau simulateur utilisé par le centre permettra de disposer de situations d'apprentissage au plus près des situations de travail, de donner la possibilité aux groupes de déployer aisément ces simulations dans le cadre de démultiplication de formations, et de donner la possibilité aux apprenants de pratiquer à volonté.

5. Formation pédagogique des formateurs relais

Les formateurs relais des GPS sont des acteurs primordiaux pour aider les gestionnaires face aux changements induits par l'arrivée de la DSN et la mise en œuvre de la mensualisation des cotisations.

Le centre de formation et des expertises métiers leur fournira les outils nécessaires (support Powerpoint, quiz, pratique sur simulateur, exploration sur une base de test) à leur mission.

Pour acquérir ou renforcer leurs compétences d'animation de session de formation, le centre de formation met en place une formation de formateur relais pour les collaborateurs chargés de former leurs collègues (voir annexe 3).

La formation de formateurs internes proposée, d'une durée de 3 jours, a pour but :

- l'acquisition des méthodes et des outils pédagogiques de l'animation de groupe
- l'utilisation d'un kit pédagogique
- l'entraînement à l'animation d'une séquence pédagogique.

Pour organiser cette formation, contactez Catherine Kernanet, au 01.71.72.13.22 ou par courriel ckernanet@agirc-arrco.fr.

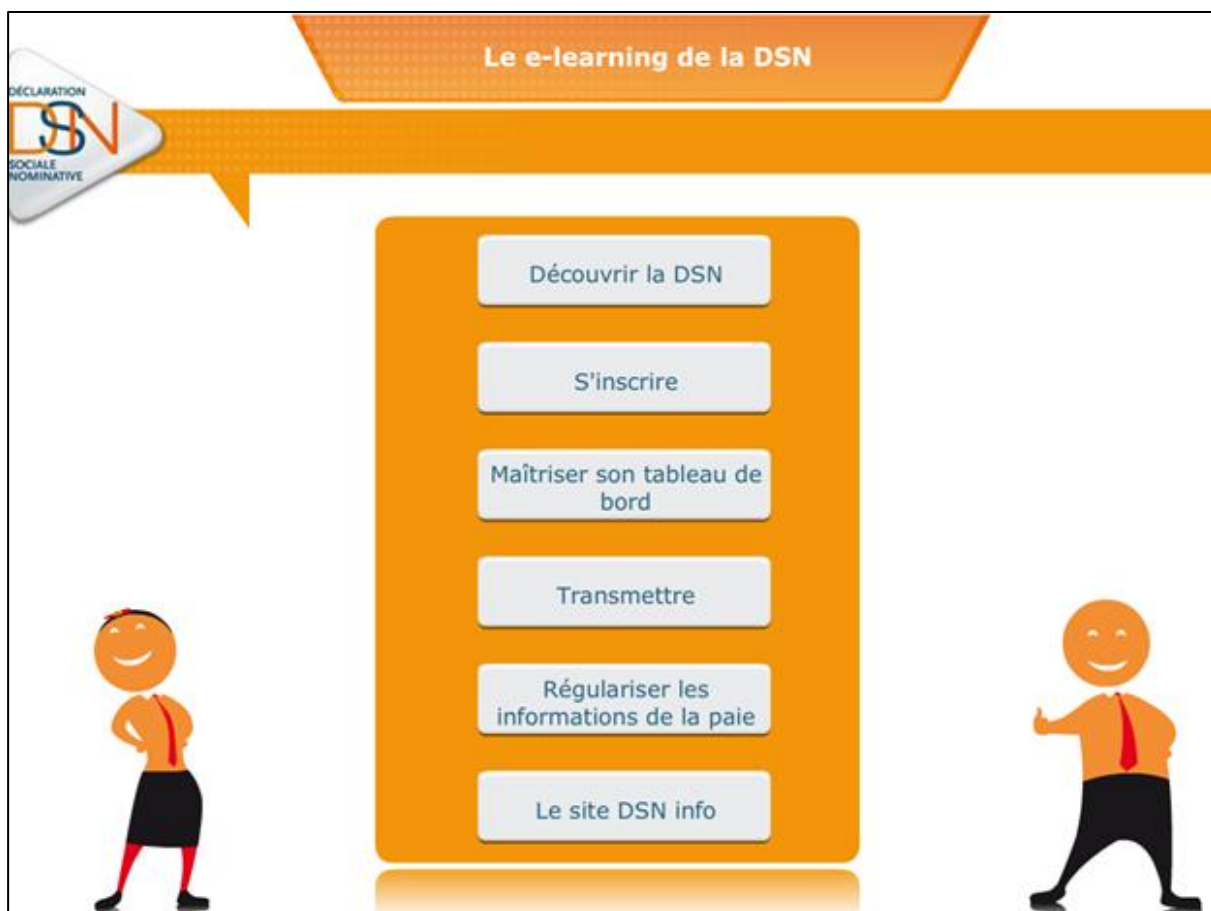
6. Un module de formation est en cours de conception, en collaboration avec l'ACT et la DPR, destiné aux managers (activité, proximité) sur le management de l'activité Entreprises (pilotage, organisation, compétences) dans le nouveau cadre de la DSN et de la mensualisation (rythme, outil, notamment la gestion des corbeilles et des tâches, SID-RC).

Une lettre du centre précisera le contenu et les modalités d'organisation de celle-ci.

PJ : Deux fiches pédagogiques
Bulletin d'inscription

Destinataires : Direction générale
Direction retraite
Responsable de projet DSN
Direction de la communication
Direction des ressources humaines
Responsable formation
Pour info : secrétaire du CE

Annexe 1



Deux parcours :

- Découverte
- Avancé

De nombreuses possibilités de diffusion :

- Diffusion locale : intranet ou directement sur PC
- Accès via une plateforme personnalisée (budget d'intégration)
- Accès libre sur DSN-infos
- Possibilité d'utiliser séparément les clips
- Projeté lors de formations en présentiel
-

Annexe 2

Formation

DSN et mensualisation des cotisations : socle commun de connaissances règlementaires.

Durée : 2 jours + 1

Objectifs de formation

- Connaître et partager les principales règles couvrant le cycle de gestion du domaine Entreprise.
- Homogénéiser et actualiser les connaissances.
- S'approprier méthodes et outils pédagogiques pour former les gestionnaires.

Objectifs pédagogiques

- Définir les assiettes de cotisations Agirc et Arrco
- Connaître les règles de calcul des cotisations dues par l'entreprise
- Identifier les différents modes de déclarations et de paiements

Contenu :

- Contexte de la DSN
- Actualisation sur l'adhésion : répertoire géographique, regroupement des adhésions d'une entreprise, adhésion à la première embauche.
- Affiliations Agirc et Arrco : les différentes catégories de participants
- Assiette et calcul des cotisations Agirc et Arrco
 - Eléments de salaires pris en compte, frais professionnels, abattements, indemnités de départ.
 - Ventilation et limite des salaires par tranche. (entrée et sortie en cours d'année, suspension du contrat de travail ...)
 - Cas particulier : apprentis, contrat d'insertion, cumul emploi-retraite.
 - Cotisations GMP, APEC, CET, AGFF
 - Régularisation progressive : le temps partiel, le cas des multi CDD, lissage de tranches multi établissements, changement de catégorie en cours d'année, changements des catégories de non éligibles à éligibles à la DSN...etc.
- les différents modes de déclarations.
 - DADSU, DSN, DUCS mensuelles, DUCS trimestrielles.
- Mise en situation : s'entraîner à l'oral
- Recouvrement des cotisations (1 jour de formation complémentaire à prévoir)

Pédagogie et méthodologie retenues

La pédagogie mise en œuvre est particulièrement interactive.

Ainsi, plusieurs quiz sont utilisés au cours de la formation, soit en repérage de connaissances, soit en appropriation de connaissances.

Des cas pratiques d'application sont également résolus.

Jeux de cartes et mise en situation des stagiaires afin d'associer connaissances et transmission orale de celle-ci.

Remise d'un argumentaire et présentation d'un bulletin de salaire.

Tous les supports pédagogiques et outils pédagogiques seront remis aux formateurs relais pour démultiplication au sein de leur groupe.

Mise en œuvre de cette formation

Le Centre met en œuvre des formations mutualisées destinées aux formateurs relais des GPS en charge de démultiplier ces formations auprès des gestionnaires.

Pour des raisons d'efficacité pédagogique, l'ensemble des formateurs relais des GPS sont formés directement par les formateurs référents fédéraux. Du fait de leur caractère mutualisé, le coût de ces formations est de 1 000 euros par jour en intra (pour un groupe de formateurs relais d'un même GPS) ou de 150 € par formateur relais et par jour en inter.

Matériel pédagogique

- Un PC équipé d'un port permettant l'utilisation d'une clé USB, avec power point installé
- Un vidéo projecteur relié au PC
- Un écran
- Un paper board
- Les stagiaires devront être munis d'une calculatrice.

Annexe 3

Formation de formateurs relais

Les objectifs pédagogiques

- Identifier les compétences et la posture du formateur relais
- Repérer les mécanismes de l'apprentissage chez les adultes
- S'approprier les bases de la pédagogie
- Utiliser les techniques de communication en animation de groupe
- Evaluer les acquis de la formation
- S'entraîner à l'animation

SEQUENCES	CONTENUS
Etre formateur occasionnel interne	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les différentes représentations du métier de formateur ◆ Le positionnement, dans le contexte, en tant que formateur interne, les enjeux de la formation ◆ Les qualités et la compétence du formateur relais ◆ Les 3 fonctions de l'animation
Les mécanismes d'apprentissage chez les adultes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les conditions favorables à l'apprentissage ◆ Les conditions de réussite d'une formation ◆ Les modes d'apprentissage
Les bases de la pédagogie	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La définition des objectifs pédagogiques ◆ La progression pédagogique et le séquençage du contenu ◆ L'importance des techniques pédagogiques et d'animation favorisant la participation
Le démarrage de la formation	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Importance et utilité ◆ Chronologie
Le kit pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Présentation et contenu ◆ Son rôle et son utilisation
Utiliser les techniques de communication en animation de groupe	<ul style="list-style-type: none"> ◆ L'impact des attitudes corporelles et du non verbal : la gestuelle, la voix, le regard ◆ Le choix du vocabulaire ◆ Les différents types de questions ◆ La prise de parole des stagiaires, susciter la participation ◆ Les réponses aux objections ◆ Le comportement face aux résistances au changement ◆ Les degrés de mémorisation et les rythmes biologiques ◆ La dynamique de groupe et les rythmes biologiques

Gérer le temps en formation	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les outils de gestion du temps en formation : l'importance du suivi du kit pédagogique dans son déroulé temporel
Evaluer la formation	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pourquoi évaluer ? Sur quoi porte l'évaluation ? Quels effets mesurer ? A quels moments évaluer ? ◆ Les acteurs de l'évaluation ◆ L'évaluation diagnostic ◆ L'évaluation formative tout au long de la formation : exercices, cas pratiques, études de cas, questionnaires, QCM ◆ L'évaluation sommative
Mises en situation	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Chaque participant présente devant le groupe une séquence d'animation destinée à s'entraîner ◆ La séquence est suivie d'un retour du groupe et de l'animatrice, à partir d'une grille d'observation proposée
Bilan et évaluation de la formation de formateur	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Evaluation de la formation ◆ Clôture

La démarche pédagogique

La démarche pédagogique est participative et interactive.

De plus, les participants seront en apprentissage en observant le formateur ainsi que les autres participants lors des mises en situation.

La méthode de la découverte sera privilégiée ; des exercices de réflexion en grand groupe seront proposés pour faciliter les échanges et la dynamique de groupe. Les apprentissages seront renforcés par des exercices en binômes ou en sous-groupes.

Les mises en situation seront vidéoscopées ; elles permettront aux participants de s'appuyer sur leurs points forts et d'identifier leurs axes de progrès tant sur le plan méthodologique qu'au regard de l'animation. Une grille d'observation sera proposée ; elle sera restituée dans un cadre protégé.

Le nombre de stagiaires est limité à 7 par session.

Coût de la formation en intra : 1 560 €.

Une session inter est programmée du 14 au 16 septembre 2015 (stage F0503, page 33 du catalogue 2015 du CFEM).

BULLETIN D'INSCRIPTION

« DSN et mensualisation des cotisations : socle commun de connaissances règlementaires »

(*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (*): _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Service : _____

Nom et adresse du Groupe : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : _____

**S'inscrit à la formation : « DSN et mensualisation des cotisations : socle commun de
connaissance règlementaire »**

26 et 27 mai 2015	<input type="checkbox"/>	28 et 29 mai 2015	<input type="checkbox"/>	4 et 5 juin 2015	<input type="checkbox"/>
8 et 9 juin 2015	<input type="checkbox"/>	25 et 26 juin 2015	<input type="checkbox"/>	29 et 30 juin 2015	<input type="checkbox"/>
2 et 3 juillet 2015	<input type="checkbox"/>	3 et 4 septembre 2015	<input type="checkbox"/>	7 et 8 septembre 2015	<input type="checkbox"/>
28 et 29 septembre 2015	<input type="checkbox"/>	8 et 9 octobre 2015	<input type="checkbox"/>		

Facture valant convention à établir :

au nom du service formation de l'organisme : _____

au nom de l'organisme (autre service) :
Service _____

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : _____

Nom du correspondant (*) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Le coût individuel de la participation à la formation est de 150 € par jour; il convient d'y ajouter 19,50 euros de repas par jour (règlement à réception de la facture).

Date et cachet de l'organisme

Service Formation

Signature

**A renvoyer avant le 4 mai 2015
après validation de votre service Formation
au Centre de formation et des expertises métiers
16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12
Fax : 01.71.72.16.11 ou e-mail : gie.cfp@agirc-arrco.fr**